

Le mot du président

C'est extra : le 27 avril 2014, les bienheureux papes Jean XXIII (1958-1963) et Jean-Paul II (1978-2005) seront canonisés pour la fête de la Miséricorde divine

Chers amis,

Deux sujets retiendront notre attention pour ce 4^e numéro.

Le pélé nocturne du 8 décembre : 1800 pèlerins d'un soir ouvrent leur cœur à la dimension universelle de l'Église

Il nous avait paru important de consacrer cette vigile à prier spécialement pour les chrétiens et l'Église d'Orient. L'actualité nous a démontré que nous avons raison de le faire. C'est avec joie que nous avons accueilli Monseigneur Samir Nassar, archevêque maronite de Damas. Il est le troisième évêque étranger à venir présider une messe solennelle après un évêque togolais puis vietnamien. Depuis qu'il est prêtre et aujourd'hui évêque, Mgr Nassar connaît cette étrange expérience d'exercer son ministère en temps de guerre (d'abord au Liban et actuellement en Syrie). Nous avons apprécié son homélie (*voir extraits p. 3*), sa simplicité et sa proximité avec l'assemblée. Il nous fera même chanter en arabe le refrain d'un chant dédié à la Vierge Marie pour nous rendre plus proches spirituellement de nos frères chrétiens du Proche-Orient.

Nous avons la chance, et même la grâce, durant ces nuits, de pouvoir ouvrir notre cœur à la dimension universelle de l'Église en nous focalisant sur des sujets et des causes qui dépassent notre univers quotidien. Ce fut le cas en cette nuit du 8 décembre. Nous continuerons à le faire.

Je tiens à remercier Mgr Vingt-Trois qui, par l'intermédiaire du directeur général de l'Œuvre d'Orient, Mgr Pascal Gollnisch (qui a médité l'heure sainte), nous a autorisé à nous lancer dans cette entreprise. Je remercie aussi l'AED (l'Aide à l'Église en Détresse), et tout particulièrement Raphaëlle Villemain, qui a témoigné en début de soirée (pour la première fois de sa vie en public et devant une telle foule) sur la situation de l'Église persécutée (*voir extraits p. 5/6*). Que notre mouvement puisse servir de tribune à des associations et à des œuvres pour qu'elles fassent connaître leurs actions est également pour nous un honneur et une source de joie.

Je tiens enfin à signaler une nouveauté : la présence de la chaîne de télé « KTO » durant la

première partie de la nuit... Mgr Nassar et Mgr Gollinsich ont été interviewés sur la situation au Proche Orient. Un court compte-rendu figure dans l'émission « À la source » du jeudi 13 décembre 2012 (en tout début d'émission).

<http://www.ktotv.com/videos-chretiennes/emissions/a-la-source/a-la-source-a-la-source/00071186>

1700^e anniversaire de « l'Édit de Milan » : une date à commémorer en cette Année de la foi

Cet édit ne vous dit certainement rien, ou vous rappelle peut-être un vague cours d'histoire de votre jeunesse.

En février ou avril 313, les deux empereurs romains d'Occident (Constantin, époux de sainte Hélène) et d'Orient (Licinius) ont publié cet édit qui sera promulgué le 13 juin de la même année : « *Nous, empereur Constantin, et nous, empereur Licinius, nous étant assemblés à Milan pour traiter des choses qui concernent le bien de l'État et la tranquillité publique, avons cru devoir commencer par ce qui regarde le culte de la Divinité. À l'effet de quoi nous permettons aux chrétiens et à toutes sortes de personnes de suivre telle religion qui leur plaira, afin que la Divinité qui préside dans le ciel soit à jamais propice et à nous, et à nos sujets. [...]* ».

Pour le texte complet :

<http://www.philisto.fr/doc-58-l-edit-de-milan-et-la-liberte-des-cultes-313.html>

Quels enseignements en tirer ?

Grâce à cet édit, nos aînés ont eu enfin le droit de pratiquer leur foi en toute liberté et au grand jour. Ils nous ont montré le long chemin de l'amour, de la patience et de la persévérance qui a fini par faire céder la foi en des dieux modelés selon notre image et notre ressemblance, pour laisser place à la foi au Christ, Dieu d'amour venu pour nous libérer de nos péchés et de nos tares. Durant près de trois siècles, des persécutions et des souffrances auront été ainsi imposées aux chrétiens. Cette semence de martyrs - martyrs de sang mais aussi martyrs du quotidien- a permis ainsi de bâtir progressivement une civilisation à nulle autre pareille, qui a essaimé dans le monde.

L'acte politique de l'« Édit de Milan » a aussi permis de libéraliser l'expression et le génie spirituel et humain de notre foi chrétienne, qui garde cet accent perpétuel de modernité. Ainsi, des générations et des générations ont pu, et peuvent encore vivre chaque jour dans le respect amoureux de ce que Dieu nous a enseigné par son Fils, touchées en leur être le

plus profond par le message évangélique. Et ainsi, la foi chrétienne a imprégné logiquement et officiellement la société de la loi évangélique en étant le levain dans la pâte (cf. Matthieu 13, 33).

C'est bien cela que l'Année de la foi vient relancer, car notre société cède progressivement aux sirènes d'un néo-paganisme dont les seuls accents pseudo spirituels se réduisent à un piètre mais redoutable sentimentalisme qui vise à ôter la religion non seulement de la sphère publique (surtout le catholicisme), mais aussi de tout acte de notre vie. Croire en Dieu serait devenu une tare, voire une marque de suspicion d'obscurantisme, incompatible avec le développement « moderne » de la société.

L'Édit de Milan a ouvert la porte à l'expansion du christianisme. Il met donc encore mieux en lumière ce que demande le pape Benoît XVI pour cette Année de la foi : « *Nous ne pouvons accepter que le sel devienne insipide et que la lumière soit tenue cachée (cf. Mt 5, 13-16). Comme la samaritaine, l'homme d'aujourd'hui peut aussi sentir de nouveau le besoin de se rendre au puits pour écouter Jésus qui invite à croire en lui et à puiser à sa source, jaillissante d'eau vive (cf. Jn 4, 14). Nous devons retrouver le goût de nous nourrir de la Parole de Dieu, transmise par l'Église de façon fidèle, et du Pain de la vie, offerts en soutien de tous ceux qui sont ses disciples (cf. Jn 6, 51) ».* Benoît XVI, *La porte de la Foi*, oct. 2011, n° 3.

Ne perdons pas le bénéfice de ces 1700 ans de liberté de culte accordée par « l'Édit de Milan », et vivons pour cela pleinement et joyeusement cette « Année de la foi », pourquoi pas en lisant régulièrement un thème traité dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* ? Car nous avons le devoir, comme dit l'Apôtre Pierre, de savoir rendre compte de l'espérance qui nous anime (cf. 1 Pierre 3, 15).

Au nom de notre mouvement et du conseil d'administration, je vous souhaite une heureuse et sainte année 2013, pleine d'espérance dans le Christ.

Vincent Terrenoir